

Évolution des primes pour les classes 13B et 15D

Abaissement des primes dans l'assurance contre les accidents professionnels (AAP) au 1^{er} janvier 2024

Dans les branches de l'industrie des machines, la baisse des dépenses liées aux accidents et maladies professionnels s'est poursuivie par rapport à l'année précédente; grâce à la bonne situation financière des différentes communautés de risque, les taux de prime nets pour 2024 pourront être abaissés jusqu'à 16 %.

Classe	Partie de sous-classe	Description	TPM* net 2024 [% MS]	Delta TPM* net
13B	A0	Fabrication de pièces par enlèvement de copeaux	0,4156	-16,7%
13B	B0	Fabrication de machines	0,2792	-15,7%
15D	A0	Technique de l'information, microtechnique, technique médicale et d'horlogerie	0,0927	-9,2%
15D	C0	Fabrication de produits de l'électrotechnique	0,2441	-9,7%

*Taux de prime net moyen TPM

Les Primes dans l'assurance contre les accidents non professionnels (AANP) au 1^{er} janvier 2024

Dans l'assurance contre les accidents non professionnels, le risque d'accident et les coûts affichent une évolution stable. Étant donné que la situation financière des communautés de risque est équilibrée, les taux de prime nets resteront, dans l'ensemble, pratiquement inchangés au 1^{er} janvier 2024.

Classe	Description	TPM* net 2024 [% MS]	Delta TPM* net
13B	Construction de machines	1,2337	±0,0 %
15D	Microtechnique et technique médicale, électrotechnique	0,9352	+0,5%

*Taux de prime net moyen TPM

Les taux de primes individuels des différentes entreprises peuvent toutefois s'écarter de la moyenne de la classe en fonction de l'activité, de l'évolution du risque et du modèle de primes. Votre agence Suva se tient à disposition pour tout complément d'information.